

Les Echos 2021



Commune de
Saint-Martin-Des-Champs
78790

N°44

SOMMAIRE



1	<i>Page de couverture</i>
2	<i>Sommaire</i>
3	<i>Le mot du Maire</i>
4	<i>Le Conseil Municipal</i>
5	<i>Le Conseil Municipal (suite)</i>
6	<i>Le Conseil Municipal (suite)</i>
7	<i>Le Conseil Municipal (suite)</i>
8	<i>Le Budget</i>
9	<i>Saint-Martin News</i>
10	<i>Le temps à Saint-Martin</i>
11	<i>Le temps à Saint-Martin (suite)</i>
12	<i>Centre de vaccination Pays Houdanais</i>
13	<i>8 Mai / 11 Novembre</i>
14	<i>École</i>
15	<i>École (Suite)</i>
16	<i>Le Marché de Noël</i>
17	<i>Le colis de Noël</i>
18	<i>La décoration des Sapins</i>
19	<i>Les P'tits Loups</i>
20	<i>Le club de Tennis</i>
21	<i>Les Chouettes Effraie du clocher de Saint-Martin</i>
22	<i>Les Chouettes Effraie du clocher de Saint-Martin (suite)</i>
23	<i>Les Chouettes Effraie du clocher de Saint-Martin (suite)</i>
24	<i>Voisins Vigilants - Urgences Vétérinaires</i>
25	<i>Informations SIEED</i>
26	<i>A retenir</i>
27	<i>A retenir</i>
28	<i>QR code Site</i>



le mot du Maire



Chers administrés, chers amis

Au seuil de cette nouvelle année, les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année 2022 que nous venons de débiter ensemble.

La pandémie de covid-19 est toujours là et bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans, nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Les conseillers municipaux que vous avez élus, en 2020 ont vécu une période compliquée. Et je tiens à souligner leur engagement et je les remercie chaleureusement. Tous ont répondu présents dans leur prise de responsabilités

En terme d'investissements, nous avons procédé cette année à :

- ⇒ L'enfouissement de l'éclairage public et de la ligne à haute tension, chemin de Corbeville.
- ⇒ La réalisation du PUP pour les travaux du lotissement de « la résidence de la Chapelle ».
- ⇒ L'achat et la mise en place d'un tableau numérique dans la classe de Madame VINTAM.
- ⇒ L'acquisition d'un aspirateur à feuilles ainsi que d'une petite remorque pour le cantonnier.
- ⇒ La mise en ligne du site internet de la commune <http://saint-martin-des-champs78.eu/>
- ⇒ La mise en place, depuis le 1^{er} septembre 2021, de la cantine scolaire pour les élèves de l'école de Saint-Martin s'effectuant, pour l'instant, dans la salle polyvalente.

Pour 2022, nos travaux seront essentiellement axés sur l'élaboration du dossier qui nous permettra la construction d'une nouvelle structure pour les P'tits loups incluant également une cantine scolaire. Toutes les démarches sont en cours de réalisation.

Cette année, encore, nous avons été contraints d'annuler le traditionnel repas de nos aînés. Nous avons donc organisé une distribution de colis gourmands de fin d'année à domicile : un petit moment de rencontre différent. Avec l'équipe, nous espérons vraiment avoir apporté un peu de chaleur dans le foyer de chacun de nos séniors.

Je tiens à remercier les enseignants, le personnel communal et les agents du périscolaire, qui s'investissent tous les jours à nos côtés dans ce contexte sanitaire très contraignant.

En attendant de pouvoir à nouveau se rencontrer lors de nos manifestations communales, je vous renouvelle, au nom de l'équipe municipale, tous mes vœux de bonne et heureuse année.

Le Maire,
Stéphane BAZONNET

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 8 avril

DÉLIBÉRATION POUR DÉNOMINATION D'UNE NOUVELLE VOIE PUBLIQUE : CHEMIN DE LA BOVE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la construction d'une nouvelle habitation chemin rural N° 9 dit « de Septeuil à Flexanville »,

Considérant qu'il convient de baptiser cette voie afin de faciliter les démarches administratives de ses résidents,

Monsieur le Maire propose que cette voie débouchant sur la voie départementale N° 130 dénommée « Chemin de la Fontaine aux Charretiers », soit baptisée du nom de « Chemin de la Bove »,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte la dénomination « Chemin de la Bove ».

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – EAU & ASSAINISSEMENT

Les résultats du compte administratif relatif à l'exercice 2020, présenté par Mme Alexandra JIRACEK sont les suivants :

Déficit de la section d'investissement	8 819,06 €
Excédent de la section d'exploitation	112 946,65 €

Excédent global	104 127,59 €
=====	

Monsieur le Maire quitte alors la salle afin que le vote puisse être effectué. L'assemblée nomme Mme Alexandra JIRACEK, Présidente.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après en avoir délibéré, l'assemblée a approuvé le compte administratif 2020 pour les sections d'investissement et d'exploitation.

AFFECTATION DU RESULTAT 2020 – BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,

Considérant que le résultat d'exploitation au compte administratif 2020 est un excédent de 112 946,65 €,

Considérant que le résultat d'investissement au compte administratif 2020 est un déficit de 8 819,06 €,

Décide à l'unanimité des membres présents d'affecter l'excédent d'exploitation de 112 946,65 € comme suit :

8 819,06 € en section d'investissement, article 1068

le solde, soit 104 127,59 € en section d'exploitation, report à nouveau (002).

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – COMMUNE

Les résultats du compte administratif relatif à l'exercice 2020, présenté par Mme Alexandra JIRACEK sont les suivants :

Déficit de la section d'investissement	34 746,89 €
Excédent de la section de fonctionnement	207 443,73 €

Excédent global	172 696,84 €
=====	

AFFECTATION DU RESULTAT 2020 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Considérant que le résultat de fonctionnement au compte administratif 2020 est un excédent de 207 443,73 €,

Considérant que le résultat d'investissement au compte administratif 2020 est un déficit de 34 746,89 €,

Considérant les restes à réaliser en section d'investissement s'élevant à 142 047,69 € en dépenses et 140 458,69 € en recettes, soit un solde en dépense de 1 589,00 €,

Compte tenu des projets d'investissement à inscrire au budget 2021,

Décide à l'unanimité des membres présents d'affecter l'excédent de 207 443,73 € comme suit :

36 335,89 € en section d'investissement, article 1068

171 107,84 € en section de fonctionnement, report à nouveau (R 002).

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 – EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente ensuite le budget primitif 2021 Eau et Assainissement, en équilibre en dépenses et en recettes :

Section d'exploitation 135 255,28 €

Section d'investissement 49 939,42 €

Le Conseil Municipal adopte le budget présenté.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 – COMMUNE

Monsieur le Maire présente ensuite le budget primitif 2021 de la Commune, en équilibre en dépenses et en recettes:

Section de fonctionnement 359 405,00 €

Section d'investissement 272 621,00 €

Le Conseil Municipal adopte le budget présenté.

RENTRÉE 2021-2022 : ORGANISATION DE LA CANTINE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE DU MIDI

A compter de la rentrée scolaire 2021-2022, le R.P.I. ne recevra plus de subvention pour le financement du car scolaire qui emmène les élèves de l'école de Saint-Martin-des-Champs à la cantine d'Osmoy, ce qui va augmenter considérablement le coût de ce transport.

Considérant qu'il est déjà nécessaire d'organiser plusieurs services pour servir les repas à tous les enfants qui déjeunent à la cantine d'Osmoy, et que le nombre d'enfants y déjeunant va encore augmenter,

Considérant que le coût de transport des élèves le midi va devenir trop onéreux,

Il est proposé aux membres du Conseil de servir les repas livrés par la société de restauration aux élèves de l'école de Saint-Martin à la salle polyvalente.

Une réorganisation des effectifs et un accroissement du temps de travail de certains agents actuellement en poste à Osmoy sera nécessaire.

Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour que la salle polyvalente soit proposée au R.P.I. comme local de cantine scolaire à compter du mois de septembre 2021.

Réunion du 20 mai

VOTE DES TAXES 2021 - ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION 2021_08 ET VOTE DE NOUVEAUX TAUX

Lors du vote du taux de la taxe foncière non bâti, il a été fait une erreur sur le montant du taux proposé au vote, qui ne respecte pas les règles de lien fixés par la DDFIP.

Il convient donc de rapporter la délibération votée le 4 avril 2021 et de procéder un nouveau vote des taux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

décide de rapporter la délibération n° 2021_08 du 08/04/2021

fixe le taux des taxes 2021 comme suit :

	Taux de référence 2020	Taux 2021
- Taxe foncière (bâti) :	21,67 %	22,32 %
- Taxe foncière (non bâti) :	47,62%	49,05 %

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Mme De Mulder est en charge de la révision du plan de sauvegarde communal. Les élus suivants sont désignés comme référents par quartier :

Pour Elleville : Ludovic LACORD et Michel BOUTEL

Pour la Grande Sablière : Anne DE MULDER et Alexandra JIRACEK

Pour Fontenelle : Anne DECARNELLE et Mathieu RICHARD

Pour Saint-Martin (le bourg) : Stéphane BAZONNET et Ludovic GRANDJEAN

Pour Corbeville : Guy PENVERN, Amandine GODIN et Myriam BAZONNET

Réunion du 15 juin

ACHAT D'UN LOGICIEL DE GESTION DE LA CANTINE

Mme Alexandra JIRACEK fait part d'une présentation d'un logiciel de gestion de cantine qui permettrait aux parents de gérer directement via internet l'inscription de leurs enfants à la cantine, et de recevoir directement sur leur espace « parents » les factures de cantine.

Ce logiciel permettrait de dégager un temps considérable pour le secrétariat du RPI. Le coût de sa mise en place et de formation est de 489,90 € TTC. L'abonnement annuel (mise à jour, sauvegarde, hébergement sur le site, assistance téléphonique) est de 310,80 € TTC pour une base de 80 élèves.

Après délibération, le Conseil Municipal de Saint-Martin-des-Champs donne un avis favorable sur l'achat de ce logiciel dont le coût sera pris en charge en partie par la commune dans le cadre de la convention RPI.

Réunion du 28 septembre

TARIFICATION DU REPAS DE SECOURS EN CAS DE NON INSCRIPTION D'UN ENFANT A LA CANTINE

Mme JIRACEK présente au Conseil une proposition des membres du RPI pour qu'un tarif spécial soit fixé pour les repas pris par des enfants non inscrits au préalable par leur parents sur le site « gestion-cantine.com ».

Il est proposé un tarif de 10 € pour ce repas de secours.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal accepte et fixe à 10 € le prix du repas de secours pour les enfants non inscrits mais présents à la cantine scolaire.

DENOMINATION DE LA VOIE DESSERVANT LES FUTURES MAISONS DU LOTISSEMENT DE LA CHAPELLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'en raison de l'aménagement d'un lotissement de cinq lots à construire, il est nécessaire de donner un nom à la nouvelle voie qui desservira les futures constructions,

Monsieur le Maire propose que cette voie reliant le lotissement à la voie communale dénommée « Chemin de la Chapelle » soit baptisée du nom de « Résidence de la Chapelle. »,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents : adopte la dénomination « Résidence de la Chapelle ».

SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU

M. le Maire informe les membres du Conseil qu'après consultation du bureau municipal et en raison de la situation actuelle épidémique, la soirée du Beaujolais nouveau n'aura de nouveau pas lieu cette année. Une manifestation au printemps est envisagée si la situation sanitaire le permet.

REPAS ET COLIS DES ANCIENS

Comme en 2020, il n'y aura pas de repas des anciens en raison de la situation sanitaire. De ce fait, toutes les personnes âgées de 65 ans et plus (hors résidences secondaires) bénéficieront du colis de Noël.

Le Budget

Compte administratif 2020

Répartition des dépenses par sections

Fonctionnement	212 642	€
Investissement	134 483	€

Répartition des dépenses de Fonctionnement

Charges à caractère général	72 194	€
Charges de personnel	87 894	€
Autres charges de gestion	34 725	€
Charges financières	1 133	€
Opérations d'ordre		€
Atténuations de produits	9 295	€
Dotations aux amortissements	7 400	€

Répartition des dépenses d'Investissement

Solde d'exécution sec. investissement	0,00	€
Emprunts et dettes assimilées	8 333	€
Droits concession informatique	2 365	€
Remboursement caution locataire logement communal	570	€
Maîtrise d'œuvre et travaux Sécurité routière RD130	113 910	€
Travaux d'enfouissement électrique Chemin de Fontenelle	6 169	€
Panneau d'affichage Corbeville	947	€
Fabrication et pose portail du lavoir	2 190	€

Pour le budget Commune 2020, il s'agit de dépenses effectivement réalisées

COMMUNE

Budget primitif 2021

Répartition des dépenses de Fonctionnement

Charges à caractère général	147 650	€
Charges de personnel	91 436	€
Autres charges de gestion	39 526	€
Charges financières	1 020	€
Atténuations de produits	9 295	€
Dépenses imprévues	5 000	€
Virement à la section Investis.	58 078	€
Dotations aux amortissements	7 400	€

Répartition des dépenses d'Investissement

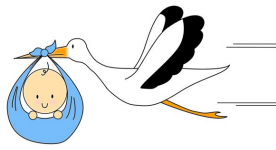
Déficit investissement reporté	0,00	€
Emprunts et dettes assimilées	8 333	€
Droits concession informatique	2 366	€
Remboursement taxe d'aménagement induite	8 500	€
Frais maîtrise d'œuvre aménagement chemin de la chapelle	1 800	€
Nouveaux points lumineux	2 500	€
Vidéoprojecteur Ecole	3 700	€
Travaux enfouissement électrique Chemin Corbeville	6 000	€
Achat tables & chaises école	1 000	€
Remorque et aspirateur à feuilles	6 000	€
Divers matériels	3 000	€
Provision sur contrat rural (Centre aéré/toiture école°...)	49 593	€

Opérations pour le compte de tiers

Déblayage Propriété	10 200	€
Aménagement Chemin de la Chapelle	126 881	€

En ce qui concerne le budget Commune 2021, ces chiffres sont des prévisions et non des réalisations

SAINT-MARTIN NEWS



NAISSANCE

31/05/2021	Soën RICHARD
------------	---------------------

Bienvenue au nouveau-né et félicitations aux heureux parents

MARIAGES

03 juillet 2021	Geoffrey GLORIAN et Elva PENVERN
04 septembre 2021	Damien LE GAC et Aurélien CHAPERON



Tous nos voeux de bonheur aux nouveaux époux

DÉCÈS



16/07/2021	M. Daniel BIGNAULT
28/10/2021	M. Christian MACIET

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

NOUVEAUX HABITANTS



M. QUEVAL Gaëtan & Mme LECOQ Jennifer	1 Place d'Elleville
M. et Mme GAUSSET Philippe	6, chemin de Charbonnières
M. YONKEU Paulin & Mme PONSONNAILES Corinne	11, chemin de Fontenelle
M. OLLIVIER Yann & Mme NOUVEAU Florine	17, chemin de Fontenelle
M. KLEIN Tony & Mme POULY Morgane	9, chemin de Corbeville

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune

MÉDAILLE DU TRAVAIL

OR	M. Dominique THERRIBOUT <i>Promotion du 1er Janvier 2022</i>
-----------	--





Le temps à Saint Martin

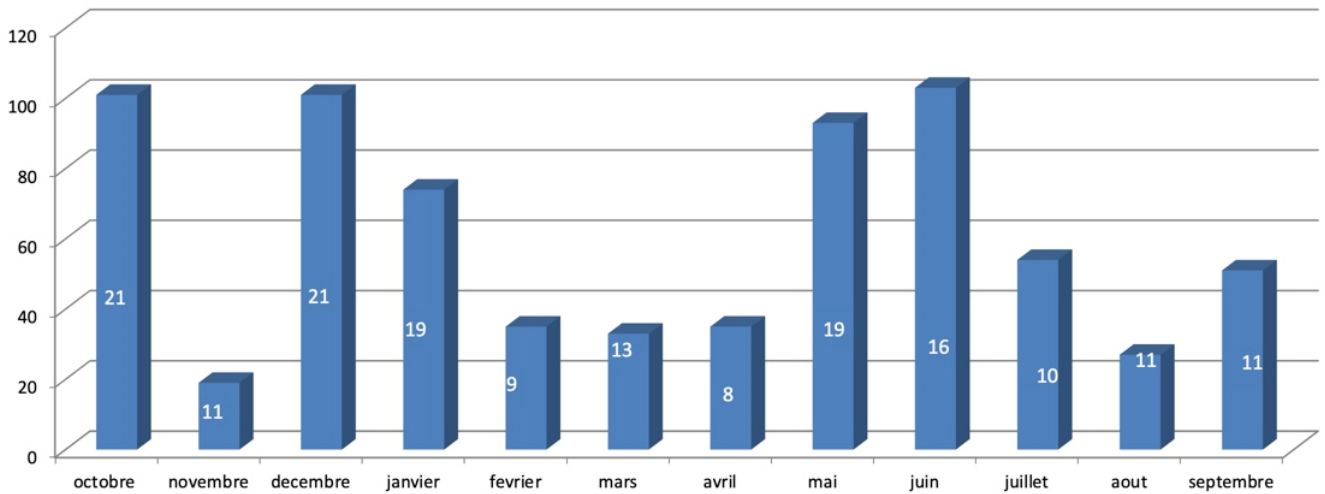
Relevé des hauteurs de pluie

D'octobre 2020 à Septembre 2021

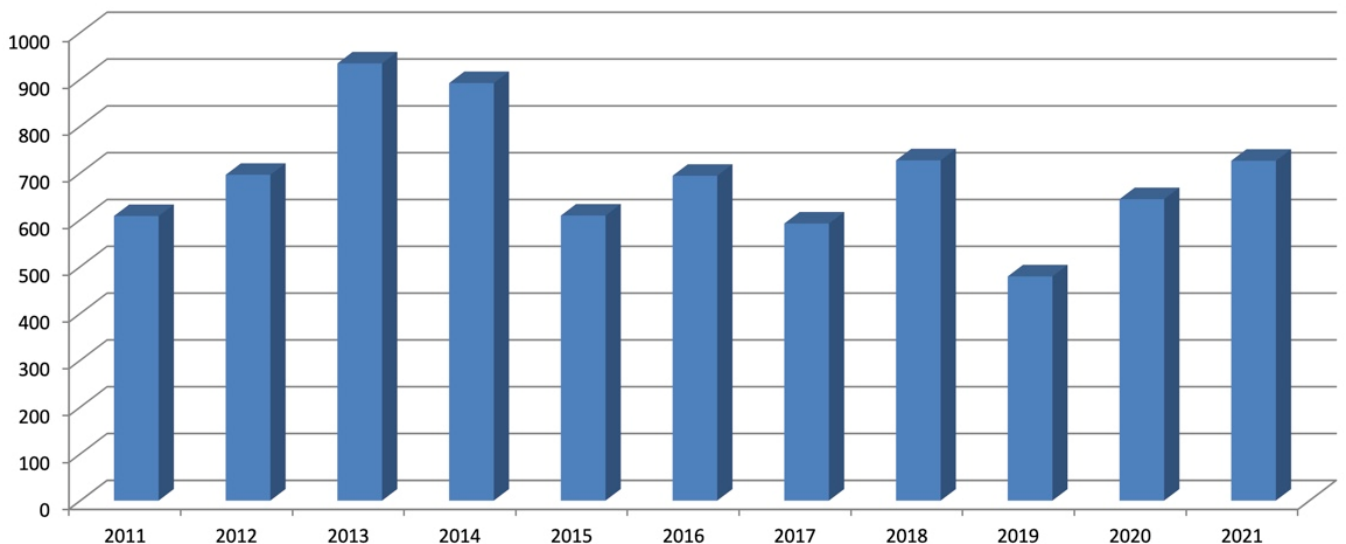
Renseignements communiqués aimablement,
par M. BAZONNET Stéphane que nous remercions infiniment.

évolution de la pluviométrie à Saint Martin des champs octobre 2020 à septembre 2021

726 mm et 169 jours de pluie



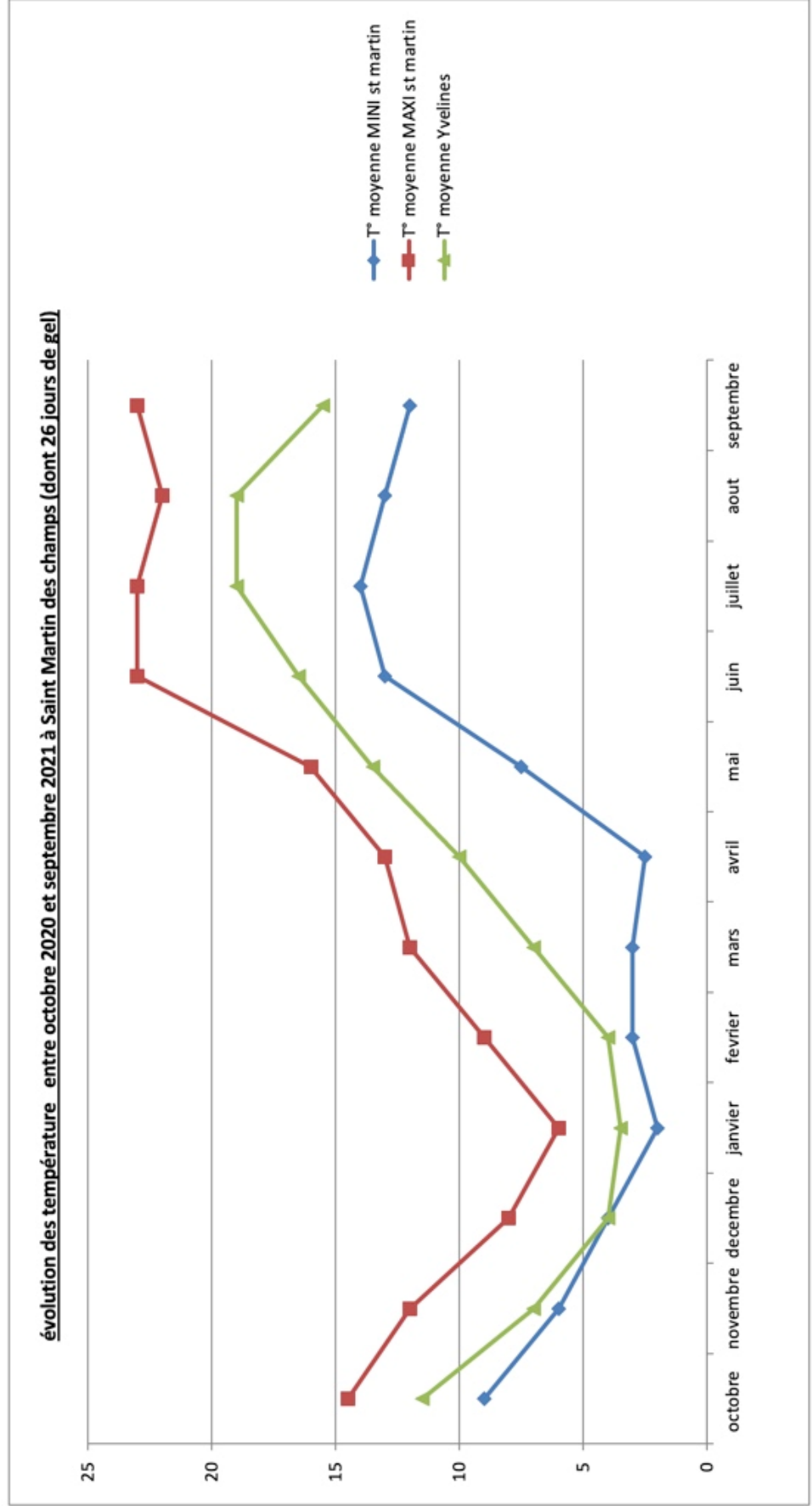
évolution de la pluviométrie sur les dix dernières années à Saint Martin des champs



TEMPERATURES ANNUELLES

Températures d'octobre 2020 à septembre 2021 à Saint-Martin des Champs

	octobre	novembre	decembre	janvier	fevrier	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
T° moyenne MINI st martin	9	6	4	2	3	3	2,5	7,5	13	14	13	12
T° moyenne MAXI st martin	14,5	12	8	6	9	12	13	16	23	23	22	23
T° moyenne Yvelines	11,5	7	4	3,5	4	7	10	13,5	16,5	19	19	15,5
nombre de jour de gel	0	0	0	10	8	3	5	0	0	0	0	0



Ouverture d'un centre de vaccination Pays Houdanais

Le centre de vaccination du Pays Houdanais Covid-19 situé Salle des Mille Clubs – Rue du Parc à Septeuil a ouvert ses portes le lundi 7 décembre suite aux annonces du ministre de la santé et l'apparition du variant Omicron.

Pour la 3ème dose de rappel, le centre de vaccination du Pays Houdanais est ouvert à toutes les personnes, à partir de 18 ans, ayant reçu leur dernière injection il y a au moins 5 mois. En plus des rappels vaccinaux, il sera également possible de recevoir une 1ère et/ou une 2ème injection.

Prendre rendez-vous :

Les personnes résidant sur le territoire du Pays Houdanais peuvent s'inscrire sur doctolib.fr, auprès de leur mairie ou venir directement sans rendez-vous.

Les personnes résidant en dehors du territoire peuvent venir directement sans rendez-vous. Attention, la prise de rendez-vous n'est pas nécessaire mais les personnes ayant un rendez-vous seront prioritaires.

Horaires du centre de vaccination :

- Le centre de vaccination du Pays Houdanais vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h ; et le samedi de 9h à 13h.

Pour vous faire vacciner, vous devrez :

- Être muni de votre carte d'identité et de votre carte vitale.
- Vous munir de la justification des premières doses administrées pour une 3ème injection.
- Si vous avez eu la covid-19, apporter un document preuve (résultats PCR, ...).
- Entre 12 et 16 ans, venir accompagné et avec une autorisation signée de l'un des deux parents.

Rappel :

- À compter du 15 décembre 2021, le « passe sanitaire » des plus de 65 ans ne sera plus actif si le rappel n'a pas été fait dans un délai de 7 mois à compter de la dernière injection ou de la dernière infection.
- À compter du 15 janvier 2022, cette règle sera étendue à l'ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus.
- L'application TousAntiCovid vous informera suffisamment en amont de la fin de la validité de votre « passe » afin que vous puissiez prendre les dispositions nécessaires.

8 Mai 2021

C'est une cérémonie bien sobre qui s'est tenue le 8 mai 2021 devant le monument aux Morts. En raison des règles sanitaires, l'hommage commémoratif du 8 mai 1945 s'est déroulé uniquement en présence des élus et des Anciens Combattants.

Une gerbe a été déposée et la cérémonie s'est terminée par la diffusion de la Marseillaise.



11 NOVEMBRE 2021

Le 11 novembre 1918 à 5h45 du matin, l'armistice est signé. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11 heures.

Ce jeudi 11 novembre 2021 marque donc la Cérémonie de commémoration du 103^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918. Une minute de silence a été observée.

La Cérémonie de Saint-Martin en images :



L'ECOLE

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes heureuses de vous présenter les beaux projets auxquels les élèves de votre école ont pu participer malgré un contexte encore très contraignant.

En effet, les sorties étant incertaines, nous avons saisi toutes les opportunités qui se présentaient pour proposer des activités culturelles ou scientifiques pouvant être menées au sein même de notre établissement.

Ainsi, quelques jours après la rentrée scolaire, un vulcanologue est venu expliquer les volcans aux élèves de cours moyen. Ils ont pu comprendre les phénomènes volcaniques à travers des photos, des maquettes, des échantillons et des simulations de différentes éruptions.

Nous avons eu aussi le bonheur d'accueillir une artiste marionnettiste, Ornella Amanda. Dans le cadre d'un partenariat avec le théâtre Eurydice de Plaisir, elle a animé une dizaine d'ateliers au cours desquels nos élèves ont manipulé différentes sortes de marionnettes (marionnettes à fils, à tiges, à main). L'occasion leur était donnée d'exprimer leurs émotions à travers ces figurines.



Cette première expérience fut intimidante pour certains, drôle pour d'autres et très surprenante pour les enseignantes qui ont assisté à des moments inoubliables. Embarquant les enfants dans son univers imaginaire et féérique, l'artiste les a aidés à fabriquer deux fabuleux abécédaires de créatures fantastiques. Nous les conservons très précieusement à l'école afin qu'ils puissent les feuilleter à leur guise.

Au cours d'une belle matinée printanière, quatre étudiants paysagistes sont intervenus dans la classe des élèves de cours élémentaire pour les sensibiliser encore davantage à la protection de l'environnement. Ils ont participé très activement aux différents ateliers qui leur étaient proposés : découverte des plantes en utilisant les cinq sens, tri sélectif, plantation. Ils ont particulièrement apprécié de pouvoir planter des arbustes près de l'hôtel à insectes. Espérons qu'ils seront toujours aussi enthousiastes lorsque nous leur demanderons de désherber la platebande...



Les enfants ont également participé au projet artistique initié par la circonscription de Beynes « Sur le chemin des arts » afin de créer un lien entre les écoles du secteur. Ils ont imaginé une magnifique œuvre commune que nous avons intitulée « Les doigts de la jungle ».



Fin juin, tous les enfants du RPI ont assisté à un très joyeux spectacle de magie inventé par la compagnie Lily Pop. Quelques-uns ont même été invités à monter sur scène pour participer à certains numéros.



L'année 2021 s'est conclue gaiement par le marché de Noël d'Osmoy organisé par les parents d'élèves. Cet événement a pu réunir pendant quelques heures tous les acteurs de l'école : parents, enfants, animateurs, enseignantes et ATSEM. Pour cette occasion, les enfants et les parents avaient confectionné de beaux objets dont la vente nous permettra de financer nos futures sorties.



Nous tenons à remercier l'équipe municipale qui a permis l'installation d'un vidéo projecteur dans la classe des cours élémentaires et la mise en place de la restauration scolaire dans la salle des fêtes.

Nous vous présentons tous nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Marché de Noël

Le 12 décembre s'est tenu le tant attendu Marché de Noël avec 18 exposants : céramique, cactus, objets en bois, champagne, miel, terrines de saumon, sacs fait maison et pas moins de 200 personnes venues à leurs rencontres au sein de la salle polyvalente de la commune.

Après deux années d'absence, Convivialité, Esprit de Noël et Partage étaient les mots d'ordre à Saint-Martin lors de cette journée. Elle a été rythmée par la venue spéciale du Père Noël et pour la première année : la décoration du sapin devant la salle communale qui a fait le bonheur des petits et... grands !

Les plus joueurs ont pu participer aux tirages aux sorts pour gagner deux paniers garnis.

Nous espérons vous retrouver pour la prochaine édition !



Colis de Noël 2021

Pour la seconde année, nos aînés n'ayant pas pu se réunir, le conseil Municipal a tenu à leur souhaiter de bonnes fêtes. Les conseillers sont passés chez chacun d'eux, dans le respect des gestes barrières, pour apporter un peu de chaleur en cette fin d'année. Le colis de Noël distribué était principalement composé de produits élaborés par des artisans et producteurs locaux :

- * Une demi-Bouteille de Champagne Bouché.
- * Des terrines de la pisciculture de Villette.
- * Une boîte de chocolat de Neuville ou des Guimauves bio sans additif Patiss'Brebis.
- * Un Thé de Noël ou Thé Vert Christmas cake de Caféchocolathé (La Queue Lez Yvelines)

Les colis ont été préparés par les conseillers et mis dans un sac orné d'une création faite par les enfants du centre de loisirs les P'tits Loups.

Nous espérons avoir pu éveiller les papilles gustatives de chacun.



Décoration de sapins

Cette année, nous avons eu la joie de proposer aux petits et grands de venir décorer des sapins installés sur la commune.

Ces sapins étaient situés Place d'Elleville, Chemin de la Ménagerie (Pompe Dragor) et à la salle polyvalente.

Ce nouvel évènement a remporté un vif succès auprès de nombreux enfants et adultes.

MERCI A TOUS



Place d'Elleville



Salle polyvalente



Corbeville





Les P'tits Loups Centre de Loisirs

Depuis 2001, notre objectif est d'offrir aux familles qui en ont besoin un service de qualité. Nous partageons cette volonté avec la Communauté de Communes du Pays Houdanais, et les Mairies d'Osmoy et de Saint-Martin-des-Champs.

Nos revenus proviennent des inscriptions des familles et des subventions des Conseils Municipaux de Saint-Martin et d'Osmoy, de la CCPH et de la CAF. Le bureau, en charge de la gestion de cette association loi 1901 à but non lucratif, est uniquement composé de parents bénévoles, exerçant toutes et tous une activité professionnelle.

L'accueil avant et après l'école, les mercredis et les vacances, est réalisé par nos trois animateurs qualifiés Fabien Mugnier, Florent Prime et Mathieu Pichaffroy.

La Mairie de Saint-Martin nous fait confiance depuis 2011 pour assurer l'étude des élèves du CE1 au CM2. Ce temps de travail est assuré par Fabien, Directeur du centre.

Les différentes expertises de notre équipe d'animation permettent de répondre aux attentes des parents et aux besoins des enfants, dans un milieu rural où il est rare d'avoir une telle structure. Le bien-être des enfants et la confiance des parents sont primordiaux.

Chaque année, les animateurs mettent en place un projet pédagogique et élaborent des semaines à thème pendant les vacances scolaires. Les enfants plébiscitent des projets comme Koh-Lanta ou les jeux olympiques des vacances d'été.

Depuis 2011, en qualité d'organisme d'utilité publique à caractère familial, nous bénéficions d'un agrément fiscal pour recevoir des dons : 66% des sommes versées sont déductibles de vos impôts (conditions disponibles auprès des membres du bureau).

Nous ne savons pas encore quand et comment pourra avoir lieu l'A.G. du centre.

La fête du Printemps n'ayant pas pu avoir lieu en juin 2021, nous espérons pouvoir l'organiser le 18 juin 2022.

Notre proximité, nos compétences, notre expérience sont des atouts indéniables.

Association centre de Loisirs « Les P'tits Loups »
8 Chemin de Fontenelle - 78790 Saint-Martin-des-Champs
01.30.93.46.98.
lesptitsloups.bureau@gmail.com

Nous vous souhaitons une très belle année 2022

Les membres du bureau

Club de Tennis Communal de Saint-Martin-des-Champs

Les membres du bureau du Club de Tennis vous souhaitent une très belle année 2022, et surtout une bonne santé pour pratiquer votre sport favori.

- De nouveaux adhérents nous ont rejoint cette année,
- De nouveaux joueurs se sont inscrits à l'école de tennis : 31 jeunes de 6 à 16 ans et un cours collectif de 5 femmes,
- Deux matinées découvertes de l'activité tennis vous seront proposées cette nouvelle année



Des cours de tennis sont dispensés le samedi matin et après-midi. Les élèves sont répartis par groupes de niveaux. Philippe, le professeur, organise le cours autour du développement de la technique nécessaire à la pratique et du physique par des jeux ludiques par équipe qui rencontrent un grand succès auprès des pratiquants de tous les âges. Des cours individuels peuvent être envisagés en fonction des demandes.

Cette association existe grâce à l'implication des bénévoles qui la composent. Le bureau est composé de :

- ⇒ Francois Jiracek - Président - fjiracek@netapp.com
- ⇒ Martial Vimont - Vice-Président
- ⇒ Jean-Luc Rioual -Trésorier - j.rioual@free.fr
- ⇒ Ferdi Durand - Matias Guerin - Mathys Harscoët - Enzo Jiracek - Hugo Paganelli - Membres

Nous ne savons pas encore quand et comment nous pourrions organiser l'Assemblée Générale 2022.

Sportivement
L'équipe du bureau

Les chouettes Effraie du clocher de St-Martin

LA CHOUETTE EFFRAIE :

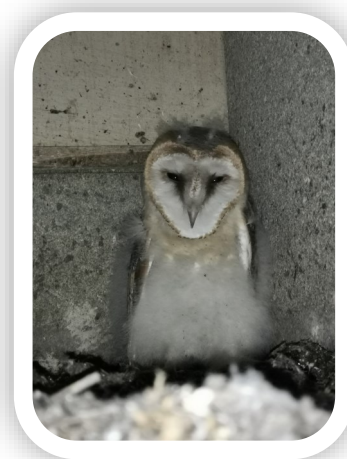
A l'origine oiseau des rochers, l'Effraie des clochers vit au contact de l'homme et s'installe dans les fermes et même au cœur des villages, dans un vieux grenier, un bâtiment tranquille : le clocher de l'église est particulièrement recherché, à condition qu'il soit toujours accessible.

Pour subvenir à ses besoins alimentaires, elle recherche des terrains de chasse ouverts, dans la campagne cultivée entrecoupée de haies et de bosquets, dans les pâtures, les prairies et les marais. Elle évite les grands massifs forestiers.

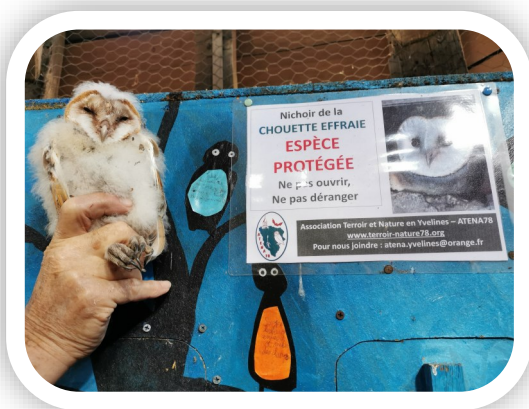
La Chouette effraie vit au contact direct de l'homme et s'installe souvent au cœur des villages. Son plumage très clair lui a valu le beau surnom de "Dame Blanche".

Longueur : 34 cm - Envergure : 90 cm - Poids : 240-360 g

L'Effraie des clochers se reconnaît à sa face blanche caractéristique en forme de cœur, où siègent deux grands yeux noirs. La poitrine et le dessous des ailes sont également blancs. Le reste du plumage, nuque, dos et dessus des ailes est doré, fortement marbré de gris perle.



L'Effraie vit dans les villages et recherche un gîte à l'intérieur d'un bâtiment. Le clocher ou les combles de l'église ont durant des siècles représentés des refuges très appréciés, du fait de leur tranquillité.



Depuis 2013, pour la protection des chouettes Effraie, un nicher a été installé dans le clocher de l'église de Saint-Martin des Champs par l'association ATENA 78. Ce nicher a été fabriqué et décoré avec l'aide des enfants de notre école.



Pourquoi un nichoir ? L'association ATENA nous répond:

La Chouette effraie rencontre de grandes difficultés pour trouver le gîte favorable à la reproduction. Pour palier en partie cette pénurie de cavités, nous sommes amenés à fabriquer et installer des nichoirs.

Les nichoirs pour Chouette effraie sont d'assez grande taille : plus ils sont spacieux et plus l'élevage des jeunes est confortable, permettant à ces derniers de commencer à battre des ailes et fortifier leur musculature avant l'envol.

Le bois :

Les nichoirs pour Effraie étant toujours installés à l'intérieur d'un bâtiment, donc à l'abri des intempéries, on peut se permettre d'utiliser un bois peu coûteux, tel que de l'aggloméré. Nous utilisons du " triply ", un agglo avec une colle supportant l'humidité.

La cloison de séparation :

Pour passer la journée au calme, l'Effraie recherche toujours des emplacements obscurs (ce qui ne veut pas dire qu'elle voit mal le jour). La particularité des nichoirs à Effraie est de prévoir une cloison intérieure, qui limite l'entrée de la lumière et constitue donc un couloir d'accès à la chambre de reproduction.

Le trou d'envol :

Il est placé en partie haute à l'entrée du nichoir, de même que le 2ème trou dans le couloir donnant accès à la chambre, pourquoi ?

Ce positionnement empêche ainsi les poussins de venir trop tôt à l'entrée du nichoir, ce qui serait le cas si les trous étaient placés au ras du plancher.

L'expérience nous a appris que les chutes précoces des poussins étaient fréquentes, lorsqu'ils attendent le retour des adultes " sur le pas de la porte ".

Nous avons donc modifié nos nichoirs en conséquence et placé les ouvertures en partie haute.

Si vous souhaitez vous documenter de manière plus approfondie, vous pouvez visiter le site de l'association ATENA:

**Association Terroir et Nature en Yvelines
Mairie de Houdan - 78550 HOUDAN
<https://www.terroir-nature78.org>**

atena.yvelines@orange.fr

**PHOTOS PRISES LORS DES VISITES DE L'ASSOCIATION ATENA
(en septembre 2021)**



**PHOTOS PRISES LORS DES VISITES DE L'ASSOCIATION ATENA
(en octobre 2021)**



Si on compare les photos entre la 1ère et 2ème visite, on observe donc le changement des jeunes chouettes qui ont perdu peu à peu leur duvet blanc, leur plumage s'est développé et est devenu plus foncé.

Nous remercions sincèrement Marion et toute l'équipe de l'association ATENA 78 pour toutes leurs belles actions.



Nous vous rappelons que vous pouvez communiquer sur la plateforme Voisins Vigilants. La Mairie n'est pas la seule à pouvoir envoyer des informations. En vous connectant avec votre identifiant et mot passe, vous accédez à une plateforme de communication. Pour tout ce qui est urgence et alerte, un comportement suspect, un animal qui divague dans le village vous pouvez envoyer un message au numéro suivant **06 47 49 26 26**. Pensez à enregistrer le numéro dans vos portables. Pour les autres informations moins urgentes, vous pouvez utiliser les autres rubriques, la gazette ou la communauté.



<https://www.veterinaire-de-garde-78.fr>

[Urgences vétérinaires, appelez le 3115](#)

Depuis le 25 mars 2021, le **3115 Urgences Vétérinaires®**, numéro 100% gratuit (tarification numéro vert), est disponible pour les habitants de Saint Martin des Champs.

L'appel, la mise en relation et la communication sont 100% gratuits depuis les téléphones fixes et mobiles, tous opérateurs confondus.

Le 3115 Urgences Vétérinaires vous propose d'être mis en relation directe avec un vétérinaire de garde sur le département 78.

En cas d'urgence avec leur animal de compagnie, les habitants de Saint Martin des Champs peuvent contacter 24h/24 ce numéro, composer leur code postal et ils seront mis en relation avec un service vétérinaire de garde.

Si vous rencontrez **une urgence vétérinaire sur le département 78** et recherchez un vétérinaire de garde à proximité de chez vous ouvert les nuits, le dimanche et les jours fériés, plusieurs solutions sont à votre disposition:

1. **Contactez votre vétérinaire habituel**, qui vous indiquera la marche à suivre sur son répondeur téléphonique
2. **Contactez le 3115, gratuitement 24h/24**, disponible sur le 78.
3. Rechercher sur internet les cliniques vétérinaires 24h/24 ou les Hôpitaux vétérinaires ouverts sur le département YVELINES



<https://www.petalertfrance.com/>
(site officiel, vérifiez bien le logo)

Déchèterie



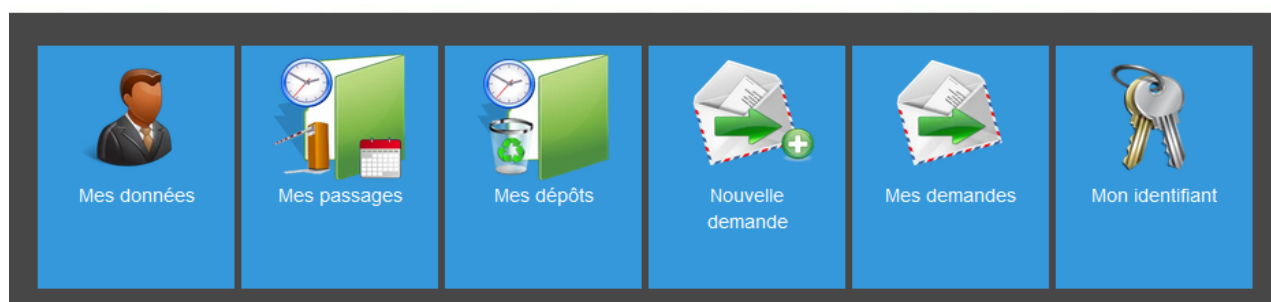
Pour vous rendre aux déchèteries du SIEED vous devez être titulaire d'une carte d'accès.
(Délivrance des badges auprès du SIEED)

Cette carte qui permet l'accès à la déchèterie, comptabilise le nombre de passage et le nombre de m³ de déchets déposés.

Pour rappel : L'accès pour les particuliers est limité à 24m³ sur une année. Afin de ne pas saturer les déchèteries, les volumes journaliers par site et par déposant sont limités à 2m³ par jour. L'apport minimum décompté sera de 1m³. Les quantités sont estimées visuellement par le gardien avant vidage. (Source : [Règlement intérieur des déchèteries du SIEED du 1ER avril 2019](#))

Le renouvellement des 24m³ sur les badges magnétiques se font automatiquement chaque année sans intervention de votre part. (Source : <https://www.sieed.fr/>)

Bon à savoir : après avoir créé votre compte sur le site internet du SIEED, vous aurez accès à des informations utiles, comme le nombre de passage à la déchèterie effectué et le nombre de m³ de déchets déposés sur l'année en cours.



Horaires d'ouvertures des déchèteries du SIEED pour les particuliers :

Garancières et Boutigny

Les mardis, vendredis et samedis : 10h00-12h30 et 13h30-17h00
Les dimanches 9h00-13h00

Houdan et Méré

Les lundis, vendredis et samedis : 10h00-12h30 et 13h30-17h00
Les dimanches 9h00-13h00

Le Mesnil Saint Denis

Les lundis, vendredis et samedis : 10h00-12h30 et 13h30-17h00

Les déchets Végétaux

Des bacs spécifiques de 240 litres qui seront distribués entre décembre 2021 et Mars 2022 et plus aucun sac papier ne sera collecté. Les autres bacs pour les emballages et les ordures ménagères ne devront pas être utilisés pour les déchets végétaux.

A retenir

PERMANENCES DE LA MAIRIE

Le Secrétariat de la Mairie est ouvert les Lundis de 10h à 12h et Jeudis de 17h à 19h30

Permanence des élus:

Le Jeudi de 17h à 19h30 et le 2^{ème} samedi de 10 à 12h du mois sur rdv auprès de la mairie.

M. le Maire reçoit aussi sur rendez-vous au 01 34 79 90 07

RECENSEMENT DES JEUNES

Les jeunes garçons et jeunes filles ayant atteint l'âge de seize ans, doivent se faire recenser à la Mairie, **après la date de leur anniversaire:**

Nés entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 mars 2006 : durant le **premier** trimestre de l'année 2022

Nés entre le 1^{er} avril 2006 et le 30 juin 2006 : durant le **deuxième** trimestre de l'année 2022

Nés entre le 1^{er} juillet 2006 et le 30 septembre 2006 : durant le **troisième** trimestre de l'année 2022

Nés entre le 1^{er} octobre 2006 et le 31 décembre 2006 : durant le **quatrième** trimestre de l'année 2022

Et se munir de :

- ◆ Carte nationale d'identité
- ◆ Justificatif de domicile
- ◆ Livret de famille

PROCHAINES ELECTIONS

Présidentielles: 1^{er} tour : 10 avril 2022
2^{ème} tour : 24 avril 2022

Législatives : 1^{er} tour : 12 juin 2022
2^{ème} tour : 19 juin 2022

Pour voter lors de l'**élection présidentielle**, vous pouvez vous **inscrire sur les listes électorales** jusqu'au **2 mars (en ligne)** ou jusqu'au **4 mars (par formulaire en mairie)**. Seules les personnes se trouvant dans une situation particulière ont un délai supplémentaire.

RESPONSABLES POLITIQUES

Madame Sophie **PRIMAS**, Sénateur Tel 01.30.90.45.05 - Permanence à la Mairie d'Aubergenville
- 1 avenue de la Division Leclerc

Monsieur Bruno **MILLIENNE**, Député - bruno.millienne@assemblee-nationale.fr

Mme Josette **JEAN**, Conseillère Départementale - Mairie de Condé Sur Vesgre - 01.34.87.04.30

OFFICES RELIGIEUX

Pour toutes démarches religieuses, s'adresser à la paroisse de Houdan :

75 grande rue - 78550 HOUDAN - 01.30.59.61.39 - www.gphoudan.fr

Père Pierre **BOTHUAN** : 06.12.51.71.53 - pierre.bothuan@catholique78.fr

COLLECTE DES ORDURES

Rappel des dispositions pour la collecte des ordures, sous réserve de modifications

DECHETS VERTS

Le MARDI

ORDURES MENAGERES ET EMBALLAGES

Le MERCREDI

Nous vous rappelons que vous ne devez pas laisser vos poubelles sur le bord de la route en dehors du créneau de ramassage, soit du mardi au mercredi.

Pour la majeure partie des communes, la collecte des déchets des emballages (bac couvercle jaune) a lieu l'après-midi, voire en soirée : ne rentrez pas vos bacs trop vite, pensant à un oubli !

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

A compter de 2022, la collecte des encombrants se fera uniquement sur rendez-vous.

Chaque foyer bénéficiera de deux collectes des encombrants par an.

Pour prendre rdv : sur le site : www.sieed.fr > espace particuliers ou au 01 34 86 65 49 (identifiant reçu par mail ou par courrier)

CONTENEUR A VERRE

Place du marché à Septeuil (en face de la Marie à côté de Carrefour Contact)

COLLECTE DES DECHETS VERTS

La collecte des déchets verts reprendra à compter du **MARDI 29 MARS 2022** et jusqu'au **MARDI 6 DECEMBRE 2022**

BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX

Le brûlage des végétaux est interdit, compte-tenu de l'existence d'un service de ramassage et de déchetteries utilisable par les habitants. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE EFFECTUES PAR LES PARTICULIERS

- les jours ouvrables de **8 h 30 à 12 h** et de **14 h à 19 h 30**
- les samedis de **9 h à 12 h** et de **15 h à 19 h 00**
- les dimanches et jours fériés de **10 h à 12 h**

BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

Animaux errants

Les animaux ne doivent pas divaguer sur la voie publique et doivent pouvoir être immédiatement identifiables (puce ou tatouage). Le cas contraire, ils pourront être conduits en fourrière.



Scannez-moi

<http://saint-martin-des-champs78.eu/>